

5. Vos régimes de retraite ou ceux de votre conjoint(e), partenaire PACS ou concubin(e) en France et/ou à l'étranger

► **Retraites de base**

Percevez-vous une autre retraite de base que celle du régime général ? OUI NON

Si oui, remplissez le tableau ci-dessous en indiquant le nombre de trimestres validés par les différents régimes qui vous versent une retraite. Vous trouverez ces informations sur vos notifications de retraite.

Retraite de base	Titulaire	Nombre de trimestres	Précisez droit : P (personnel) R (réversion)
Régime agricole (uniquement salariés)	Vous-même
	Votre conjoint
Régime de non salariés (y compris exploitants agricoles)	Vous-même
	Votre conjoint
Autres régimes de salariés	Vous-même
	Votre conjoint
Régimes étrangers ou organisations internationales	Vous-même
	Votre conjoint

► **Retraites complémentaires**

Indiquez ci-dessous le nom de votre caisse complémentaire principale :

.....

6. Votre situation au regard des aides légales

► **Percevez-vous l'une de ces aides ?**

- Allocation personnalisée d'autonomie (APA) OUI NON
- Prestation spécifique dépendance (PSD) OUI NON
- Allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP) OUI NON
- Prestation de compensation du handicap (PCH) OUI NON
- Majoration pour tierce personne (MTP) OUI NON

Si **oui**, indiquez la date depuis laquelle vous percevez cette aide : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Si **non**, précisez si pour ces aides :

- Vous n'avez pas déposé de demande. Votre demande est en cours d'instruction.
- Votre demande a été rejetée. Vous en avez refusé l'attribution.

7. Personne à contacter pour le suivi de votre dossier

- Vous pouvez indiquer si vous le souhaitez, les coordonnées d'une personne à contacter pour le suivi de votre dossier :



Nom, prénom :

Adresse :

.....

Courriel :

N° de téléphone : |_|_|||_|_|||_|_|||_|_|||_|_|

Cette personne est un membre de votre famille, un ami, un proche
 votre tuteur ou curateur

8. Pièces justificatives

Vous venez de remplir votre demande d'aide. Pour que votre dossier soit complet, vous devez obligatoirement joindre :

- une photocopie de votre dernier avis d'imposition sur le revenu, ainsi que celui de votre conjoint, concubin ou partenaire PACS ,

Important Vos droits seront calculés en fonction des ressources figurant dans votre avis d'imposition. Si votre situation a évolué depuis la date de ce document (séparation, veuvage, modification importante des ressources...) complétez **la déclaration de revenus page suivante**. A défaut, ce sont les ressources de l'avis d'imposition qui seront prises en compte.

Si vous bénéficiez d'un régime de protection juridique, vous devez aussi fournir :

- la copie du jugement de curatelle, de tutelle ou de sauvegarde de justice.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur cette demande.

Je m'engage :

- à signaler toute modification de ma situation et de celle de mon conjoint et tout changement de domicile,
- à faire connaître toute modification de ma situation au regard de la PSD, de l'APA, de l'ACTP, de la PCH et de la MTP.
- à régler à la caisse les sommes éventuellement versées à tort,
- à faciliter toute enquête.

J'accepte que mon dossier et l'ensemble des informations qu'il comporte soient transmis à un autre organisme conventionné avec la caisse pour permettre l'instruction de ma demande.

Fait à :

Le |_|_|||_|_|||_|_|||_|_|

Votre signature :

La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de déclarations inexactes ou incomplètes (art. L.114-13 du code de la sécurité sociale, arts. 313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du code pénal).

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données que nous enregistrons à partir de vos réponses.

Déclaration de revenus

Si vos revenus ont évolué depuis la date de votre dernier avis d'imposition (séparation, veuvage, modification importante des ressources...), complétez le tableau ci-dessous en indiquant le dernier montant mensuel perçu (attention aux revenus trimestriels, les chiffres à reporter ci-dessous doivent être mensuels).

Nature des ressources	Montant mensuel perçu par vous-même	Montant mensuel perçu par votre conjoint
Pensions, retraites, rentes		
Pensions alimentaires		
Traitements, salaires ou revenus d'activité		
Allocations de préretraite ou de chômage		
Rentes viagères à titre onéreux		
Revenus des valeurs et capitaux mobiliers		
Revenus fonciers		
Autres revenus, précisez :		

